



**Marché « Assurances IARD »**

## **REGLEMENT DE CONSULTATION**

**Document commun à tous les lots**

### **Marché à procédure adaptée**

**Selon les articles L.2123 et les articles R.2123-1 à R.2123-7**

**Du Code de la Commande publique**

**Date et heure limite de remise des offres : 05/11/2019 à 12h00**

<b>Prise d'effet :</b>	<b>1<sup>er</sup> janvier 2020</b>
<b>Durée maximale du marché :</b>	<b>4 ans</b>
<b>Porteur de risque :</b>	.....
<b>Intermédiation :</b>	.....

## (A LIRE ATTENTIVEMENT)

### TITRE I - REGLEMENT DE CONSULTATION

#### (A LIRE ATTENTIVEMENT)

Le présent règlement de consultation précise et complète l'annonce du journal d'annonces légales BOAMP et des sites [www.villeneuve delaraho.fr](http://www.villeneuve delaraho.fr) , [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info) et <https://www.marchepublicassurance.com>. Vous êtes consultés au titre de l'opération citée en page 1. **Merci de respecter les indications ci-dessous.**

#### PRESENTATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

##### 1- NOM DE LA COLLECTIVITE : COMMUNE DE VILLENEUVE DE LA RAHO

Adresse : 1 Rue du Général de Gaulle 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO

Téléphone : 04 68 55 91 05

Email : [contact@villeneuve delaraho.fr](mailto:contact@villeneuve delaraho.fr)

La Commune intervient tant pour son compte, que pour Le CCAS, CE et autres.

##### 2- REPRESENTANT LEGAL : MADAME LE MAIRE

##### 3 - INTITULE DU MARCHE : Marché d'assurances IARD

##### 4 - DEVOLUTION : MODE DE DEVOLUTION : le présent marché est composé des lots suivants :

Lot 1 - Dommages aux biens et Annexes - Nomenclature interne : 616-1

Lot 2 – Assurance des responsabilités et défense recours - Dommages causés à autrui & individuelle accident - Protection juridique .Nomenclature interne : 616-2

Lot 3 – Flotte automobile et accessoires – Nomenclature interne : 616-3

Lot 4 – Protection juridique et défense pénale – Nomenclature interne : 616-7

Le candidat peut remettre une offre pour un ou plusieurs lots.

##### 5 - PROCEDURE DE PASSATION : Selon les articles L.2123 et articles R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la Commande Publique

##### 6 - LIEU D'EXECUTION

Adresse : 1 Rue du Général de Gaulle 66180 VILLENEUVE DE LA RAHO

##### 7 - DATES EXTREMES DES CONTRATS

- du 01 Janvier 2020 au 31 décembre 2023

- Résiliation : se reporter au CCAP

##### 8 -VARIANTES ET OPTIONS :

Sont acceptées exclusivement suivant conditions indiquées au CCTP, ou articles 12 et 20 ci-après.

Définitions au titre de la présente consultation :

Variantes : propositions différentes à l'initiative du candidat,

Options : se reporter au CCTP.

***NB) Toutes les modifications du DCE survenues entre sa mise à disposition sur la plateforme de téléchargement et la date limite de remise des offres ont une portée contractuelle et s'imposent aux opérateurs économiques.***

##### 9 - CONDITIONS PARTICULIERES : Sans objet

##### 10 – REMISE DES DOCUMENTS

Le Dossier de Consultation est à télécharger gratuitement sur site : [www.villeneuve delaraho.fr](http://www.villeneuve delaraho.fr) , [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info) et <https://www.marchepublicassurance.com>

**11 – FINANCEMENT** : Autofinancement par année et payable d'avance (voir CCAP )

## **12 – COASSURANCE**

**Une offre ne couvrant pas 100% du marché ne peut être présentée qu'en variante.**

**Une offre unique ne couvrant pas 100% du marché sera considérée non conforme.**

Dans l'hypothèse d'une offre faisant appel à de la coassurance, cette dernière se traduisant comme un groupement de cotraitance sans solidarité, chaque porteur de risque accepte intégralement le règlement de consultation. Les engagements respectifs de l'apériteur et de chaque coassureur devront être clairement indiqués sur l'Acte d'Engagement.

## **13 - JUSTIFICATIONS A PRODUIRE QUANT AUX QUALITES ET CAPACITES DU CANDIDAT :**

*\* rappel : Le marché ne peut être attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai imparti au Pouvoir Adjudicateur les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents. Au titre de la présente consultation, le délai imparti par le Pouvoir Adjudicateur est fixé à 15 jours francs à compter de l'expédition par le Pouvoir Adjudicateur d'une lettre d'intention.*

- les candidats produisent une note qui présente la société, la qualité du candidat, les certificats d'agrément en cours de validité de la branche objet du marché, l'habilitation à engager donnée au signataire de la candidature et des offres, les moyens en personnel et matériel, les références, toutes informations que le candidat juge utile de produire permettant d'apprécier ses capacités professionnelles,

- **si le candidat porteur de risque fait appel à l'intermédiation :**

☞ *Pour les agents généraux d'assurance* : une attestation de la compagnie valant mandat et une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

☞ *Pour les courtiers dûment mandatés* : une copie du mandat pour agir au nom et pour le compte de la compagnie qu'il présente et une attestation d'assurance d'une garantie financière et responsabilité civile professionnelle en cours de validité conformément aux articles L.530-1 & L.530-2 du Code des Assurances.

## **LE COURTIER S'INTERDIT LE BLOCAGE DU MARCHÉ.**

☞ *Pour les agents généraux d'assurance et courtiers dûment mandatés, le N° ORIAS doit être indiqué à l'acte d'engagement.*

**14 – PROFESSION** : Les candidats au présent marché ne peuvent être que des assureurs exclusivement porteurs de risques. Le signataire de la candidature et de l'acte d'engagement est dûment habilité par le porteur de risque.

**15 – NOMBRE DE CANDIDATS** : Non limité

## **16 - CRITERE DE REJET**

***Le non-respect des articles 12, 13 et/ou 20-2 du présent règlement de consultation est un motif de rejet de l'offre.***

## **17 – CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

Les critères pris en compte pour le jugement des offres sont les suivants, classés par ordre d'importance décroissant : Nature et étendue des garanties et des franchises au regard du CCTP (60%), conditions tarifaires (30%) et gestion et suivi des sinistres (10%)\*.

\* A propos du suivi de la gestion, le candidat devra communiquer toutes informations permettant d'apprécier sa méthode et sa représentativité. Sur la base des offres remises, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'engager des négociations avec les candidats dès la remise des offres

En cas de négociation et afin de respecter l'Ordonnance 2015-899, le Pouvoir Adjudicateur accordera à chaque candidat le même temps (durée) de discussion et négociation pour défendre son offre soit lors d'une réunion, par échanges de courrier, télécopie ou courriel, soit téléphoniquement. ***Toutes discussions ou toutes auditions donneront lieu à un compte rendu signé des participants. Le candidat devra confirmer le contenu du compte rendu ci avant et ce, dans un délai identique pour tous les candidats et fixé par le Pouvoir Adjudicateur. Cette confirmation sera intégrée au dossier de consultation pour l'attributaire.***

Toutefois, le pouvoir adjudicateur pourra en toute hypothèse décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

A l'aide d'une échelle de valeur préalablement établie et présentée à chaque candidat lors des échanges indiqués ci-avant, chaque offre fait l'objet d'une attribution de points qui est le résultat :

- d'une évaluation qualitative au regard du dossier de consultation,
- du critère de pondération indiqué ci-dessus.

**Le Pouvoir Adjudicateur après analyse, attribue le marché à l'offre économiquement la plus avantageuse qui est celle ayant obtenu le plus de points.**

**18 – ECHANTILLON :** Sans objet.

#### **19 – CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES**

- Le règlement de consultation, CCAP, CCTP,
- Acte d'Engagement, Annexes, Patrimoine, Antécédents.

#### **20 – REMISE DES OFFRES**

**20-1- Afin de permettre une analyse rapide, le candidat devra remettre son offre par voie électronique via les plateformes [www.villeneuvevelaraho.fr](http://www.villeneuvevelaraho.fr), [www.marches-publics.info](http://www.marches-publics.info), et <https://www.marchepublicassurance.com> au plus tard le « 05/11/2019 à 12h00 »**

#### **Transmission des réponses par voie électronique :**

##### **Formats**

Pour les documents exigés par le Pouvoir Adjudicateur, les formats autorisés en réponse sont : PDF

Si l'opérateur économique souhaite transmettre des documents supplémentaires autres que ceux exigés par le Pouvoir Adjudicateur alors il lui appartient de transmettre ces documents dans des formats réputés « largement disponibles » (ex. : Word 97-2003, PowerPoint 97-2003, RTF, DWG, JPG, AVI ...).

##### **Virus**

Il est ici rappelé, qu'il appartient au soumissionnaire de disposer d'un système de contrôle des virus informatiques et de s'assurer que les fichiers remis sont exempts de virus.

##### **Signature**

Les documents devant être signés doivent, s'ils sont remis sous forme électronique, être signés à l'aide d'un certificat de signature électronique, dans des conditions conformes à l'arrêté du 15 juin 2012 relatif à la signature électronique des marchés publics.

Les documents devant être obligatoirement signés sont notamment la Lettre de candidature ou le DUME et l'Acte d'engagement

#### **Catégories de certificats admises**

Les Opérateurs Économiques peuvent indifféremment utiliser un certificat appartenant :

1. à l'une des catégories de certificats constitutifs d'un produit de sécurité, référencé RGS, mentionné à l'article 12 de l'ordonnance du 8 décembre 2005 susvisée et figurant sur la liste prévue à l'article 8 de l'arrêté du 18 janvier 2012 susvisé ou
2. à l'une des catégories de certificats délivrées par une autorité de certification figurant sur la liste de confiance d'un État-membre, telle qu'établie, transmise et mise à la disposition du public par voie électronique par la Commission européenne conformément à l'article 2 de la décision 2009/767/CE du 16 octobre 2009 susvisée ou
3. à l'une des catégories de certificats délivrées par une autorité de certification, française ou étrangère, qui répondent à des normes équivalentes à celles du référentiel général de sécurité, défini par le décret du 2 février 2010 susvisé. En cas d'usage d'un certificat appartenant à une catégorie de certificats mentionnée au présent point 3 le signataire doit obligatoirement transmettre, avec le document signé, l'adresse du site internet du référencement du prestataire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat du signataire, qui comportent, au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.

En cas d'utilisation d'un certificat issu d'une catégorie de certificats constitutifs d'un produit de sécurité, référencé RGS (cas 1 et 2 ci-dessus) ou équivalent (cas 3 ci-dessus), alors le niveau minimum de sécurité exigé par le Pouvoir Adjudicateur est le niveau RGS\*\*.

## **Formats autorisés pour l'apposition de signature électronique**

Les seuls formats autorisés pour l'apposition des signatures électroniques sur les documents devant être signés sont :

- le format PAdES (utilisable uniquement pour les fichiers au format PDF),
- le format CAdES (que la signature soit attachée ou séparée),
- le format XAdES (que la signature soit attachée ou séparée).

## **Logiciels d'apposition de la signature électronique**

Pour apposer sa signature, le signataire utilise l'outil de signature de son choix.

## **Vérification de la signature électronique**

Si le signataire utilise un outil de signature autre que ceux disponibles sur le Profil d'Acheteur alors le signataire précise dans un document de présentation de sa réponse (i.e. : un sommaire par exemple) le format de signature utilisé, le nom de l'outil de signature utilisé et indique la procédure permettant la vérification de la validité de la signature conformément aux attendus de l'article 5 de l'arrêté du 15 juin 2012.

## **Structure de l'enveloppe électronique et fichiers à insérer**

Il est conseillé de numéroter les fichiers par ordre logique de présentation et en utilisant systématiquement deux chiffres

(ex. : 01, 02, 03 ...). Les fichiers sont à insérer dans la structure d'enveloppe telle que prévue par le Pouvoir Adjudicateur.

## **Copie de sauvegarde**

Il est ici rappelé, que les soumissionnaires conservent la possibilité de transmettre, en parallèle à leur réponse envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde sous forme papier ou sur support électronique (CD, DVD ...).

Cette copie, pour être éventuellement valablement utilisée, doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres.

L'enveloppe d'envoi doit comporter la mention lisible « COPIE DE SAUVEGARDE ».

L'envoi d'une copie de sauvegarde n'est pas une obligation, c'est un droit du soumissionnaire qui peut décider ou non de l'exercer.

**20-2 - Chaque candidat devra retourner le Dossier de Consultation complet après avoir apposé ses paraphes (en couleur autre que le noir justifiant qu'il s'agit du document original) et cachet sur tous les documents indiqués en 19 ci avant (possibilité de fournir une attestation prouvant la lecture de l'ensemble des documents).**

**20-3 - Pour la cotation, l'acte d'engagement doit être impérativement complété & signé.**

Si le candidat utilise la possibilité qui lui est offerte en proposant des variantes, il devra utiliser autant d'exemplaires de ce document que d'offres.

## **21 – OFFRES ANORMALEMENT BASSES**

- Code de la Commande Publique : articles R2152-3 à R 2152-5

Application des articles R2152-3 à R 2152-5 à l'initiative du Pouvoir Adjudicateur.

## **22 – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **22-1 - REDACTION DES OFFRES**

Les offres doivent être rédigées en français.

### **22-2 - FINALISATION DU CONTRAT**

Tous les documents y compris les variantes et/ou observations éventuelles forment après notification un contrat à caractère synallagmatique. **De ce fait il n'y aura pas d'autre document après notification** ; s'il souhaite intégrer tel ou tel document, le candidat doit donc impérativement le joindre à l'acte d'engagement.

**L'attributaire ne pourra donc exiger la signature d'une police, cependant il pourra communiquer à la collectivité et s'il le souhaite, ses références administratives.**

## 22-3 - NOTIFICATION

L'offre retenue devient contrat suite à la signature de l'acte d'engagement par le représentant légal de la collectivité. Le contrat n'emporte d'effet que par sa notification (article R2182-4 du Code de la Commande Publique). La notification indique sa propre date d'effet, soit le 01/01/2020.

Le candidat devient alors titulaire du lot.

**La notification du marché étant le dernier acte de la procédure, la note de couverture (article L.112-2 du Code des Assurances) n'est pas acceptée.**

## II-2 - CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES « CCTP »

### II-2-1- Présentation

Entité juridique : **MAIRIE DE VILLENEUVE DE LA RAHO**

Identification SIRET: 216 602 276 00018

MAIRE : 66 180 Villeneuve de la Raho

Adresse – Code Postal : 1 rue du Gal de Gaulle

INTERLOCUTEUR : **M. ROMAIN PICARD**

Téléphone : 04 68 55 91 05. Télécopie : 04 68 55 80 98

E.Mail : contact@villeneuveclaraho.fr :

- Population : 3910 habitants (Recensement 3828 –population municipale)

Nombre de personnes qui administrent la collectivité/Institution Publique : 27

1 Maire, 5 Adjoints 5 Conseillers municipaux délégués, 16. conseillers municipaux

Distance en km du (domicile à la mairie) de l'Elu le plus éloigné 20 kms

- C.C.A.S (composition : 14 membres)

- C.C.A.S Budget : 9 429€

- CCAS (gestion communale hors EPHAD)

oui  non

Service situé en mairie oui : Agents détachés (compris dans masse salariale : .... Salarié, valeur en temps :.....).

- Caisse des écoles

oui  non

- Conseil de sages :

oui  non

- Conseil de jeunes :

oui  non

- Conseil de quartier :

oui  non

- Comité d'entreprise/Amicale/COS

oui  non

- Commission Appel d'Offre et/ou des marchés

oui  non

Si Oui : Nombre : 3../an ; Nombre d'Elus participant : 6

- Conseil municipal

oui  non

Si Oui : Nombre ...5 / an ; Nombre d'Elus participant 27

- Commission sports, ou autres

oui  non

Si Oui : Nombre 3 commissions, .....réunions/an ; Nombre d'Elus participant : 4

Compte administratif (Année : 2018) :

dont section fonctionnement : R 4 325 237.77.€ ; D : 4 273838.72 €

dont section investissement : R 1 223326.66 € ; D : 1 753 700.16 €

Compte administratif budgets annexes consolidé 2018:

dont section fonctionnement : R ..... € ; D : ..... €

dont section investissement : R ..... € ; D : ..... €

- Montant du budget général primitif (Année : 2019) :

dont section fonctionnement : 5 208 963.13 €  
dont section investissement : 2 394 839.42 €

- **Montant des budgets annexes primitifs 2019:** Budget Camping

dont section fonctionnement : 327 637 €

dont section investissement : 212 882 €

- **Agents : 71 (1) dont 57 Titulaires, dont 7 Régisseurs (\*)**

(1) Compris CCAS - (\*) Activités concernées : photocopies, cantine, location salles, service jeunesse.

- **Nombre d'Agents participant à des formations 22.** (en 2018 moyenne annuelle)

- Masse salariale Brute 2018 (hors charges patronales compris CCAS  oui  non) : 1 478 283 €
- dont Agents affiliés CNRACL : (compte 641 1) : 1 308 614 €
- dont Agents affiliés IRCANTEC & contrats aidés : (compte 641 3) : 169 669 €
- dont autres (auxiliaires de remplacement principalement) : xxxx€
- temps complet pension civile état : xxxx.€
- Charges patronales 2018:
- Dont Agents CNRACL : 560 412€
- Rapport Charges patronales/Masse salariale brut : .....%
- Dont Agents IRCANTEC : 67 316€
- Rapport Charges patronales/Masse salariale brut : .....%
- La Collectivité appartient à un E P C I :  oui  non  
Si Oui détail : PMM
- La Collectivité lui a délégué des compétences  oui  non
- En matière : D'autorisation d'occupation des sols ?  oui  non
- D'élaboration de documents d'urbanisme ?  oui  non
- De création, aménagement, entretien de la voirie ?  oui  non
- Villes ou communes classées : (Station Verte/balnéaire/autres)  oui  non
- Participation à SEM/SAEM:  oui  non  
Si Oui détail :
- Villes ou communes jumelées :  oui  non  
Si Oui détail :
- bâtiments couverts (annexe jointe) +/- 15 794 m<sup>2</sup>
- Réseau télécommunication (fibre optique propriété collectivité)  oui  non
- bâtiments culturels (vr annexe jointe)  oui  non  
Si Oui détail : églises...144. m<sup>2</sup> au sol , Chapelle 230.m<sup>2</sup> au sol)
- retables  oui  non  
Si Oui détail :
- cimetière  oui  non  
Si Oui détail : environ 371 emplacements
- crématorium  oui  non  
Si Oui détail :
- columbarium +/- 510 compartiments  oui  non  
Si Oui détail :
- bâtiments classés ou inscrits  oui  non  
Si Oui détail : Chapelle St Julien
- bâtiments mis à disposition gratuite  oui  non  
Si Oui détail : Salles communales destinées aux associations
- bâtiments transférés dans le cadre du L 1321& suivants du CGCT  oui  non  
Si Oui détail :
- Musée  oui  non  
Si Oui détail :
- Réserve de combustible > à 1.500 l (chauffage, autres)  oui  non  
Si Oui détail : cuve enterrée cantine et Salle Polyvalente
- Distribution de carburants / stockage de liquides inflammables  oui  non  
(classés au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement.)
- Parc informatique, bureautique, téléphonique, station météo, etc. :  oui  non  
Si oui composition : +/- 50 PC, +/- 2serveurs, +/- .....0..... station météo,  
+/- ...2 standard téléphonique, +/- ...8. Photocopieurs, +/- 48 Téléphones dont +/- 10 Portables., Groupe froid/pompe à chaleur  
et autres...  
Valeur de l'ensemble du parc : +/- 60 000 €
- Agence postale :  oui  non  
Si oui date de la convention : .....Nombre d'agents détachés :.....
- Police Municipale :  oui  non



- Fourrière Animal, Auto, Engins divers :  oui  non
- Ordures ménagères :  oui  non  
Gestion (PMM.) :  
valeur du parc des conteneurs : +/-.....€ (situation)
- Usine d'Incinération de déchets ou de cadavres d'animaux :  oui  non
- Centres de stockage de déchets ultimes  oui  non  
(anciennement dénommés décharges contrôlées ou centres d'enfouissement techniques de déchets),
- Déchetterie :  oui  non
- Stations de transit ou centres de transfert de déchets  oui  non  
(autres que les déchèteries aménagées pour la collecte des encombrants, matériaux ou produits triés et apportés par les usagers)
- Assainissement (gestion du réseau) :  oui  non
- Unités de traitement de l'eau pour l'alimentation en eau potable  oui  non  
(soumises à autorisation au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement)
- Eaux usées (épuration, traitement) :  oui  non
- Station d'épuration d'eaux usées (STEP capacité < à 50 000 équival-habts)  oui  non
- Station d'épuration d'eaux usées (STEP capacité > à 50 000 équival-habts)  oui  non
- Epandage de boues d'épuration provenant des stations d'épuration  oui  non  
de la Collectivité  oui  non  
d'autres Collectivités  oui  non
- Distribution d'eau (gestion communale)  oui  non  
Si non qui a la gestion ? contrat d'affermage/dsp
- Distribution de gaz :  oui  non  
gestion :
- Distribution d'électricité  oui  non  
gestion : .....
- Transformateur propriété communale  oui  non
- Parc éolien  oui  non  
Si Oui détail : .....
- Panneaux solaires :  oui  non  
Si Oui : date de l'installation....., Qualification de l'installateur :  Qualipv,  Qualisol,  Autre.....  
Superficie : .....m<sup>2</sup>, Mode de fixation :  Fixé,  scellé, Contrat de maintenance :  oui  non
- Cellules photovoltaïques : cimetièrre  oui  non  
Si Oui : date de l'installation : 2013, Qualification de l'installateur :  Qualipv,  Qualisol,  Autre.....  
Superficie : .....m<sup>2</sup>, Mode de fixation :  Fixé,  scellé, Contrat de maintenance :  oui  non  
Salle polyvalente + tennis couvert : contrat location pour Photovoltaïque
- Installations de chauffage par géothermie haute température  oui  non
- Télédistribution  oui  non  
Si Oui détail : .....
- Antennes/relais  oui  non  
Si Oui détail :
- Remontées mécaniques  oui  non  
Si Oui gestion : contrat d'affermage/dsp/cdc/sem/saem : autres : .....
- Voirie (gestion communale ?) :  oui  non  
Si oui : Longueur du réseau communal : (+/- .....kms)
- Centrale d'enrobage au bitume de matériaux routiers  oui  non
- Eaux pluviales : (gestion communale ?) :  oui  non  
Si oui : Longueur du réseau communal : (+/- ..... kms)  
Si non qui a la gestion ? .....
- Eaux usées : (gestion communale ?) :  oui  non

Si oui : Longueur du réseau communal : (+/- ..... kms)

Si non qui a la gestion ? .....

- Circulation (gestion communale) :

oui  non

- Feux de signalisation :

oui  non

Si Oui détail :

- Armoires techniques de signalisation :

oui  non

Si Oui détail :

- Régulation de feux tricolores

oui  non

- Eclairage public :

oui  non

- Mobilier urbain :

oui  non

- Elévateur et/ou ascenseur (extérieur) :

oui  non

- Plate-forme panoramique : (salle polyvalente)

oui  non

- Panneau d'affichage lumineux :

oui  non

- Borne de tri, conteneurs :

oui  non

Si Oui détail : .....

- Borne de stationnement :

oui  non

Si Oui détail : PMM

- Edifice rural (monuments, calvaires) :

oui  non

- Sonorisation extérieure :

oui  non

Si Oui détail :

- Vidéo extérieures :

oui  non

Si Oui détail : 21 Points cameras pour vidéo protection

- Château d'eau (réserves)

oui  non

Site : ....., hauteur : +/- .....m, capacité : .....m3

- Convention SDIS

oui  non

- La Collectivité est-elle classée centre de secours

oui  non

- Incendie et secours :

oui  non

Bouches, Poteaux = Entretien, contrôle maintenance, réparation : .....

- Restauration scolaire, péri- scolaire

oui  non

Si Oui détail : +/- .....repas/jour –autres..... repas/jour

- Restauration autre / manifestations, fête et cérémonie

oui  non

Si Oui détail : repas/jour –autres repas/jour

- Congélateur :

oui  non

Si Oui détail : nombre 4. Valeur du contenu : +/- 500 € / congélateurs

- Chambre Froide

oui  non

:Si Oui détail : nombre .... Volume .....m3 Valeur du contenu : +/- armoire

-Armoire froide: 2 à la cantine, 2 à la salle polyvalente, 1 salle des fêtes

oui  non i détail :

nombre 5 Volume .....3 200.m3 Valeur du contenu : +/- ...500 € / armoire salle polyvalente

Et 1500€ jour de cantine pour les armoires cantine scolaire

- Maison de retraite, Accueil de jour, Ehpad :

oui  non

Si oui : gestion :

- Crèches :

oui  non

- Halte-garderie (multi accueil) :

oui  non

Si oui : Capacité d'accueil :

- Garderie liée à l'activité scolaire :

oui  non

Si oui capacité d'accueil : +/- : .....

- Accueil périscolaire : (matin/soir)

oui  non

Si oui capacité d'accueil : +/- 240

- Accueil de Loisirs

oui  non

Si oui : Combien d'enfants sont-ils accueillis : (+/- 200 enfants/jour .....

Hébergement : 5 (camps/mini camps organisés hors commune)

- Local/Club ado : 50 jeunes / jour (hors vacances)  oui  non
- EPN (espace public numérique – médiathèque) :  oui  non
- Visio accueil :  oui  non
- Soins infirmiers, maintien à domicile :  oui  non
- Soins médicaux :  oui  non

- Hôpitaux, Hospices :  oui  non
- Abattoirs (gestion communale ?):  oui  non
- Serres ? :  oui  non

Si oui détail : adresse : .....superficie : ..... Type de construction.....

- Activité agricole ou forestière :  oui  non

Si Oui détail : .....

- Taupier/Piégeur :  oui  non
- Hippodrome (non exploitant)  oui  non
- Aérodrome - Hélicoptère :  oui  non
- Ports de pêche, ports de commerce  oui  non
- Transports scolaires :  oui  non

Détail/Gestion :

la commune est –elle l’organisatrice au second rang ?  oui  non

- Transports liés à l’activité para scolaire  oui  non

Si oui détail : .....

Qui fait le transport : Entreprise Pages + SIST

- Transports autres :  oui  non

Si oui, détail : .....

Qui fait le transport : .....

- Ecoles Privées : nombre : .....  oui  non
- Ecoles de musique/ conservatoire  oui  non
- Piscine :  oui  non

«Si OUI Nombre : ....., Gestion : .....

Nombre d’agents titulaire MNS : .....Masse salariale Brute Charges comprise : ..... €

- Etablissements de thermalisme et/ou de thalassothérapie  oui  non

- Bibliothèque :(gérée par une association de bénévoles)  oui  non

Nombre d’agents titulaire : ..... (+ Bénévoles.....)

- Retenue d'eau :  oui  non

Si oui : Nombre..... Volume +/- .....m3 Gestion :.....

- Barrages et retenues d’eau d’une hauteur supérieure à 30 m  oui  non

Si oui : Nombre..... Volume +/- .....m3 Gestion :.....

- Régulation niveau d'eau :  oui  non

Si oui : Nombre..... Volume +/- .....m3 Gestion :.....

- Réservoirs, Vessies :  oui  non

Si oui : Nombre.....Volume +/- .....m3 Gestion .....

- Bassins d’orages : Rives du lac, Vallon de vie, Zone artisanale, Sauvvy  oui  non

Si oui : Nombre 4 Volume +/- .....m3 Gestion : Convention de gestion PMM.

Hauteur d’eau pouvant être libéré brusquement : .....m/sec

- Marais : ..... ha  oui  non

- Puits artésiens  oui  non

Si Oui détail : profondeur : ..... (Alimentation en eau potable ou autre)

- Etangs / Plan d'eau :  oui  non  
 Si oui : Nombre.....Volume +/- .....m3 Gestion .....
- Hauteur d'eau pouvant être libéré brusquement : .....
- Port de plaisance, cale, ponton :  oui  non  
 Si Oui détail : .....
- Aire d'accueil des gens du voyage  oui  non
- Campings privés : (+/- ..... campings privés)  oui  non
- Camping, caravaning municipal : +/- ..158 pl.  oui  non
- Aire de camping, caravaning :  oui  non
- Aire de stationnement de camping-car : +/- 10 pl. dans le camping  oui  non
- Baignade/Plage aménagée :  oui  non  
 Si oui : Détail .....sites ; Gestion :.....
- Colonies de vacances  oui  non  
 Si oui détail :
- Cérémonies, Fêtes (traditionnelles, journées du patrimoine, autres ...) :  oui  non  
 Si oui détail :Fêtes commémoratives, Fêtes de village, St Jean ....Budget...30 000..€
- Cérémonies, Fêtes: (sous contrat)  oui  non
- Œuvres d'arts propriétés de la collectivité de valeur > à 10.000 €  oui  non  
 (Nombre : .....référence ..... Classé Monument Historique ?)
- Organisation d'expositions  oui  non  
 Si oui : Détail :vernissage, expositions.)
- Œuvres d'arts de valeur < à 10.000 € confiés pour Expo  oui  non  
 (Nombre d'expo: +/- ..... /an ; durée : +/- .....semaines ; Valeur global des œuvres exposées+/- : .....€)
- Organisation de salon commercial, foire  oui  non  
 Si oui : Détail .....) Gestion .....
- Feu d'artifice (organisateur commune) :  oui  non  
 (valeur : +/-9000..€)
- Feu d'artifice (délégation ou prestataire hors commune) :  oui  non  
 Détail : .....(valeur : +/- .....€)
- Animations communales:  oui  non  
 Budget Culture 2019 : .....15000 €
- Organisation de spectacles  oui  non  
 Si oui : Détail ...Vœux, 13 juillet, St Julien, ...
- La collectivité a-t-elle une licence organisateur de spectacle? oui  non   
 Si oui qui en est détenteur ? : .....
- Subventions communales:  oui  non  
 Budget 2019 : ...18 108 € -
- Salle de spectacles :  oui  non  
 Si oui nombre ..... /adresse :..... Nbre de places : .....
- Utilisation et/ou location de chapiteau :  oui  non  
 Si oui détail : tente environ ..... m2
- Bois, Forêts : +/- ..... ha (dont +/- ..... ha propriété communale)  oui  non
- Convention ONF :  oui  non
- Etablissements Sportifs avec tribunes : stade Sanac  oui  non  
 Si oui - Nbre de places : +/- 435.pl – adresse Route de Bages,
- Etablissement Sportif sans tribunes :  oui  non  
 Si oui : Détail : Salle Polyvalente, Stade Germa, Tennis, Pétanque, Basket, Skate Parc,
- Patinoire :  oui  non
- La collectivité a-t-elle fait recenser ces établissements par la DDJS  oui  non
- Tribunes mobiles appartenant et utilisées par la collectivité :  oui  non  
 Si oui : Nombre de places assises : .....

- Tribunes mobiles appartenant et utilisées par des tiers :  oui  non  
Si oui qui fait le montage ? : .....
- Centre de loisirs en partenariat Associatif :  oui  non
- Organisation de sorties/camps :  oui non   
Si oui : détail Camps : montagne/mer / Nbre de jours/an : 25 jours Nombre d'enfants/semaine environ 30.)  
Sortie : 25 sorties + 10 mercredi, environ 50 enfants/sortie + primaire
- Maison des jeunes/Foyer de jeunes : oui  non
- Urbanisme, POS, PLU approuvé le 07/08/2009 mise à jour 6/5/19  oui  non
- Loi littorale  oui  non
- Marché : 1 /semaine 12./mois  oui  non  
Si oui : Détail :
- Foires :  oui  non  
Si oui : Détail :
- Ateliers relais & Immeuble de rapport :  oui  non  
Si oui : Détail :Location maison et appartements
- Ateliers relais : (convention crédit-bail par financement communal)  oui  non  
Si oui nombre/adresse : .....
- Abris Bus :  oui  non  
Si oui nombre/adresse : Avenue A. Guimera..... Type de construction :...dur  
Qui a la charge d'assurance ? :
- Gîtes Ruraux :  oui  non  
Si oui nombre/adresse : .....
- Station de traitement des ordures ménagères :  oui  non  
Si oui : nombre .....
- Station de conteneurs sélectifs enterrés :  oui  non  
Si oui : nombre .....
- Stations de relèvement/ refoulement :  oui  non  
Si oui : nombre
- Postes de relèvement :  oui  non  
Si oui : nombre
- Ouvrages d'art, de génie civil :  oui  non  
Si oui nombre/adresse : ponts/ passerelles  oui  non  
Ouvrages hydrauliques :  oui  non
- Embranchement ferroviaire :  oui  non
- Passage à niveau non gardé sur la commune :  oui  non
- Coffre-fort, armoires fortes :  oui  non  
Si oui détail/Nombre : 4 lieu 2 mairie,1 PIJ 1PM :...divers. Est-il scellé ?  oui  non Poids : +/-..... kg
- Zone classée PPI (inondation) :  oui  non  
Si Oui détail :
- Zone classée PPRI (Risques Industriels):  oui  non  
Si Oui détail :
- Zone classée PPRN (Risques Naturels):  oui  non
- La collectivité a fait l'objet de décret cat nat (au cours des 4 dernières années) ?  oui  non  
A-t-elle été sinistrée ? voir antécédents .....
- Dispositifs de sécurité  oui  non  
Si oui détail lieu : voir ci-dessous
- Rideaux métalliques :  oui  non (si oui détail : Ecoles, Service technique, local 1 Place des 2  
catalogne.....)
- Portes Blindées :  oui  non (si oui détail : Mairie, local vidéo surveillance.
- Vitrages Sécurité :  oui  non (si oui détail : .....
- Alarme :  oui  non (si oui détail : Tous les bâtiments communaux...

- Télésurveillance :  oui  non (si oui détail : .....)
- Vidéo surveillance :  oui  non (si oui détail : 21 points cameras)
- Société de gardiennage :  oui  non (si oui détail : .....)
- Autres dispositifs :  oui  non (si oui détail : .....)
- sur Engins spéciaux :  oui  non (si oui détail : .....)
- **Parc automobile** (véhicule à moteur, remorques, VSP, engins ou autres) :
- Certains véhicules sont-ils aménagés ou transformés ?  oui  non
- Certains véhicules sont-ils utilisés comme outils ?  oui  non
- Certains véhicules sont-ils équipés d'accessoires ou outils ?  oui  non
- **Ateliers de réparation et d'entretien de véhicules à moteur**, (>à 5000 m²)  oui  non
- **Parc cyclo** (véhicule sans moteur, assistance ou à moteur électrique) :  oui  non
- Si oui détail lieu : ASVP
- **Piste d'éducation routière** (engins à moteur) :  oui  non
- **Conduite accompagnée** :  oui  non
- **Enseignement de la conduite automobile** :  oui  non
- **Parc navigation** (voile, moteur, jet ski, motos...engins autres) :  oui  non
- Si oui détail :
- **Sponsoring** :  oui  non
- Si oui détail :
- **La collectivité effectue-t-elle de la location diverse ?** (À des tiers)  oui  non
- Si oui détail : Location de salles communales, et location maisons et appartements
- **Notion de prévention** :  oui  non
- Document unique : en cours  oui  non
- Mission d'accompagnement : ..... ACMO  oui  non
- **La collectivité loue du matériel et/ou engins divers?** (Pour ses besoins)  oui  non
- Si oui détail : Si oui détail : mini pelle, godet, bennes à déchets, nacelles, véhicule, parc informatique, copieurs, ...Budget :80 000€
- **La collectivité effectue des Activités d'études, de travaux et/ou de maîtrise d'œuvre**
- Pour elle** :  oui  non
- Pour le compte de tiers** :  oui  non
- Si oui détail : .....
- **La collectivité effectue des travaux de construction/rénovation**  oui  non
- Pour elle** :  oui  non
- Si oui budget 2019 : 138000 € en fonctionnement, et 1 341 662 € en Investissement
- Compte : Fonctionnement: 60628 615522 6135compte investissement : ...21/23
- Pour le compte de tiers** :  oui  non
- Si oui détail : .....
- **Elus & Agents utilisent-ils leur propre véhicule (\*)**  oui  non
- (\*) Pour les besoins de la collectivité
- Si oui : Km/an : +/- 10 000 Kms
- **Contrat de DSP / affermage** :  oui  non
- Si oui détail :
- **Conventions autres que SDIS & ONF** :  oui  non
- Si oui détail :
- **Renonciation à recours** :  oui  non
- Hors Registre du Commerce ou Registre des Métiers
- INFORMATIONS DIVERSES AUTRES :**
- **Postes dits de « FONCTION »** :  oui  non
- Si oui détail :
- **Notion de prévoyance** :  oui  non
- Une convention sur la base du Décret n° 2011-1474 a-t-elle été mise en place :  oui  non
- Si oui :
- Santé  oui  non Si oui détail : .....
- Prévoyance  oui  non Si oui détail : .....
- Une convention hors la base du Décret n° 2011-1474 est-elle en place :  oui  non

Si oui :  
Santé  oui  non Si oui détail : .....  
Prévoyance  oui  non Si oui détail : .....  
Agents concernés : .....

Assureur tenant du RISQUE :	GROUPAMA
Garanties souscrites :	.....
Franchises de base	sans.....
	.....
OBJET de la renégociation :	Renouvellement marché